

Les spécificités de la Convention Collective du 31 octobre 1951

Objectifs pédagogiques

Contexte

Le code du travail, les accords de branche et la CCN 51 constituent le socle juridique de référence régissant les relations entre les employeurs et les salariés. Cette formation permet de comprendre et s'approprier les spécificités de la CCN 51 dans la pratique quotidienne des RH.

Connaître et approfondir sa connaissance de la convention

S'approprier les évolutions de la CCN 51

Articuler ces dispositions conventionnelles avec les accords de branche et le droit commun

Programme

PROGRAMME

CLASSE VIRTUELLE N°1 (2h30)

SÉQUENCES ASYNCHRONES en intersession (travail personnel estimé 1h00)

CLASSE VIRTUELLE N°2 (2h30)

SÉQUENCES ASYNCHRONES en intersession (travail personnel estimé 30 min)

CLASSE VIRTUELLE N°3 (2h30)

CLASSE VIRTUELLE N°1 (2h30)

SEQUENCE 1 – Propos introductifs

Connaître la construction de la Convention Collective Nationale de 1951 et ses incidences

Comprendre l'architecture de la CCN 51 et l'articulation avec les accords de branche

Temps d'échange avec les stagiaires – Questions/réponses

SEQUENCE 2 – Les relations collectives de travail

Connaître les droits et obligations en matière d'Instances Représentatives du Personnel (IRP)

Temps d'échange avec les stagiaires – Questions/réponses

SEQUENCE 3 – L'embauche des salariés

S'approprier les obligations conventionnelles relatives à l'embauche

Temps d'échange avec les stagiaires – Questions/réponses

Séquence complétée par un temps asynchrone

SEQUENCE 4 – Le droit disciplinaire

Identifier les enjeux compte tenu des règles de la CCN 51

Sécuriser la procédure disciplinaire

PROGRAMME DE FORMATION

Temps d'échange avec les stagiaires – Questions/réponses

SEQUENCE 5 – La durée du travail

Maîtriser les règles relatives à la durée du travail et temps de repos

Les enjeux (jurisprudences)

Temps d'échange avec les stagiaires – Questions/réponses

Séquence complétée par un temps asynchrone

SEQUENCE 6 – L'astreinte

S'approprier le régime conventionnel relatif aux astreintes

Temps d'échange avec les stagiaires – Questions/réponses

Séquence complétée par un temps asynchrone

TEMPS ASYNCHRONES – en intersession

Mise à disposition de ressources pédagogiques, documents de synthèse (à lire) – Quizz de connaissances

CLASSE VIRTUELLE N°2

Lancement de la formation

Accueil/émargement

Retour sur le temps asynchrone – Feedback à partir des réponses aux QUIZZ – Réponses aux questions

SEQUENCE 7 – Le travail de nuit

Analyser les spécificités de la CCN 51 et de la branche sur le travail de nuit

Temps d'échange avec les stagiaires – Questions/réponses

SEQUENCE 8 – Le travail à temps partiel

Repérer les principales règles légales et conventionnelles en matière de travail à temps partiel

Temps d'échange avec les stagiaires – Questions/réponses

Séquence complétée par un temps asynchrone

SEQUENCE 9 – Les règles relatives à la rémunération

Comprendre les éléments constitutifs de la rémunération

Identifier les conditions d'attribution des primes et indemnités conventionnelles (reprise d'expérience, prime d'ancienneté, prime de technicité, prime décentralisée, etc.)

Temps d'échange avec les stagiaires – Questions/réponses

Séquence complétée par un temps asynchrone

SEQUENCE 10 – Les absences du salarié

Déterminer les droits et obligations du salarié en matière d'absence : maladie/accident de travail, congé maternité, congé parental...

Repérer les incidences de certaines absences sur la rémunération

Temps d'échange avec les stagiaires – Questions/réponses

TEMPS ASYNCHRONES – en intersession

Mise à disposition de ressources pédagogiques, documents de synthèse (à lire) – Quizz de connaissances

CLASSE VIRTUELLE N°3 (2h30)

Lancement de la formation

PROGRAMME DE FORMATION

Accueil/émargement

Retour sur le temps asynchrone – Feedback à partir des réponses au QUIZZ – Réponses aux questions

SEQUENCE 11 – Les différents types de congés et les jours fériés

S'approprier les règles régissant les différents types de congé : congés payés, congés conventionnels, congés pour événements familiaux

Comprendre les enjeux sur les nouvelles règles en matière d'acquisition de congés payés pendant un arrêt maladie

Connaître le régime des jours fériés prévu par la CCN 51

Temps d'échange avec les stagiaires – Questions/réponses et/ou Quizz de connaissances

SEQUENCE 12 – La rupture du contrat de travail

Distinguer les différentes modalités de rupture du CDI envisagées par la CCN 51 (démission, licenciement, départ à la retraite)

Connaître les spécificités conventionnelles en matière de préavis et d'indemnités

Temps d'échange avec les stagiaires – Questions/réponses

CONCLUSION de la formation et débriefing & Evaluation de la formation

Public concerné et prérequis pédagogiques

Cette formation s'adresse aux Directeurs, gestionnaires, responsables du personnel, professionnels RH.

Pré requis pédagogiques : Connaissances de base en droit du travail et/ou gestion des ressources humaines.

Pré requis technique : Accès CAMPUS (plateforme LMS du réseau Uniopss-Uriopss) et visioconférence TEAMS : utilisation courante d'une messagerie professionnelle et d'Internet.

Durée, effectifs

1.5 jour(s) - 9 heures

10 stagiaires (capacité maximum)

Intervenant.e(s)

Gaëtane BARROT, Conseillère technique Droit social de l'Uriopss ARA.

● Présentation détaillée des intervenants accessible via notre site : www.uriopss-hdf.fr/formation

Moyens pédagogiques et techniques – Matériel nécessaire

7h30 de classes virtuelles : 4, 13 et 19 novembre 2025 (9h30 - 12h00)

+ 1h30 estimées de travail personnel en autonomie (asynchrone)

PROGRAMME DE FORMATION

Soit 9 heures de formation.

Apports théoriques, illustration par des cas concrets et échanges avec les participants.

Support(s) pédagogique(s) disponible(s) sur CAMPUS (à télécharger et/ou à imprimer) ou envoyé(s) sous format électronique.

Formation hébergée sous la plateforme numérique CAMPUS – Classe virtuelle animée via Teams.

Disposer d'un ordinateur individuel disposant d'une connexion Internet fiable et de posséder le matériel nécessaire à la réalisation d'échanges audio et vidéo. Caméra obligatoire – micro-casque recommandé.

Classes virtuelles

Nous utilisons l'outil TEAMS pour nos classes virtuelles, à défaut ZOOM. Il n'est pas nécessaire de télécharger cette application (proposition de test préalable sur demande).

Il est demandé de se connecter 10/15 min avant le début effectif de la formation afin de s'assurer du bon fonctionnement technique.

Accès CAMPUS

Plateforme LMS du réseau Uniopss-Uriopss (<https://campus.uniopss.asso.fr>).

Modalités d'évaluation des acquis

Évaluation des acquis en cours de formation : Autoévaluation des objectifs pédagogiques, QUIZZ avec feedback auprès des stagiaires, questions/réponses.

Evaluation de l'action de formation

*A l'issue de l'action de formation : envoi d'un questionnaire en ligne d'évaluation de la satisfaction au stagiaire ;

*Evaluation « à froid » (dans les 6/9 mois) : envoi d'un questionnaire en ligne sur la mise en pratique de la formation suivi et la mesure de l'impact au stagiaire ;

*Enquête de satisfaction au commanditaire.

Sanction visée

Certificat de réalisation et attestation d'assiduité.

RAPPEL : Pour valider sa formation et obtenir son certificat de réalisation, le stagiaire doit avoir :

- attesté de sa présence (émargement)
- réalisé les exercices préconisés par le formateur
- réalisé l'évaluation des acquis de ses connaissances
- complété la fiche individuelle d'évaluation de la formation

RAPPEL

Pour valider leur formation et obtenir un certificat de réalisation, les stagiaires doivent avoir :

- attesté de leur présence (émargement)

PROGRAMME DE FORMATION

- réalisé les exercices préconisés par le formateur
- réalisé l'évaluation des acquis de leurs connaissances
- complété la fiche individuelle d'évaluation de la formation

Délais moyens pour accéder à la formation

- Les formations en Inter font l'objet d'une programmation accessible [via le catalogue en ligne](#).
- Les formations en Intra sont programmées en tenant compte des disponibilités des apprenants et des intervenants.

Accessibilité aux personnes en situation de handicap



Les stagiaires en situation de handicap sont invités à préciser leur besoin en amont de la formation afin d'échanger sur les éventuelles adaptations nécessaires en fonction de leur handicap.

Référente Handicap pour l'organisme de formation Uriopss HdF :
Martine BABELA : m.babela@uriopss-hdf.fr

Les locaux de l'Uriopss, à Boves et à Lille, sont accessibles pour les personnes à mobilité réduite. Le cas échéant, l'Uriopss s'appuie sur un réseau de partenaires pour répondre aux besoins exprimés, ou orienter si besoin vers les dispositifs ou acteurs spécialisés.

Registre public d'accessibilité téléchargeable depuis notre site Internet : www.uriopss-hdf.fr/formation

Tarif

Nos tarifs sont nets de taxes, car l'Uriopss n'est pas assujettie à la TVA (art. 261.7-1°b du CGI).